

Poste de Directeur des ressources humaines (f/h)

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

Référence de l'annonce : DRH-CDI-2026-04

Poste

Poste	Directeur des ressources humaines (f/h)
Type de contrat	CDI de droit public à temps complet Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Motif Prise de fonction	Remplacement 1 ^{er} décembre 2026
Renseignements	Sur le poste : Aude de Vivies, Directrice générale adjointe, tel : 01 41 79 67 02 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

Localisation géographique

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). Elle dispose également de 16 implantations régionales auprès des agences régionales de la santé, incluant l'outre-mer, de 4 pôles d'aide à distance en santé. Localisation du poste : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	--

Présentation de l'agence

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé, issu de la fusion de plusieurs établissements publics, créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, l'agence intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique, d'expertise et de sécurité sanitaires, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 12 directions scientifiques, transversales ou assurant le soutien à l'activité.

Les orientations stratégiques de l'agence et son programme de travail, arrêtés par son Conseil d'administration, se déclinent en trois axes : Consolider la capacité d'anticipation et de réponse réactive pour faire face aux menaces sanitaires ; Mesurer et évaluer l'ampleur des maladies et des facteurs de risques pour guider leur prévention et leur contrôle ; Renforcer l'impact sur la santé dans toutes les politiques publiques et la prévention et promotion de la santé.

Affectation

Direction Direction des ressources humaines

La direction des ressources humaines composée de 20 personnes est organisée en 3 unités :

Une unité **gestion des ressources humaines** prenant en charge l'ensemble de la gestion administrative et statutaire des agents et l'ensemble des opérations de paie.

Une unité **développement des ressources humaines** qui comprend les missions relatives au recrutement et à la mobilité, à la formation, aux campagnes RH, à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et à l'accompagnement des parcours professionnels ;

Une cellule **relations individuelles et collectives au travail** comportant les missions d'appui et de conseil sur le dialogue social, les conditions et la qualité de vie au travail, sur le contrôle de gestion sociale et l'élaboration des outils et tableaux de bord ainsi que sur le droit des ressources humaines.

Description du poste

Missions

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Sous l'autorité de la Directrice générale adjointe, le directeur des ressources humaines propose et met en œuvre les politiques de ressources humaines arrêtées par la direction générale.

Il met en œuvre une politique de développement continu des compétences individuelles et collectives répondant aux besoins de l'agence ainsi que des parcours professionnels des agents.

Il assure le pilotage des effectifs et de la masse salariale associée et assure la paie des agents de l'agence.

Il gère le budget de fonctionnement de la direction.

Il anime, en appui de la Direction générale, le dialogue et les relations sociales et assure le pilotage fonctionnel des missions du conseiller de prévention placé auprès de la direction générale.

Assisté d'un directeur adjoint, le directeur des ressources humaines assure le pilotage de la direction et exerce à ce titre des fonctions d'organisation, d'animation et de management

Dans le cadre de l'évolution à venir des missions de l'agence avec le transfert de l'établissement pharmaceutique et de la réserve sanitaire au 1^{er} janvier 2028 et le projet de réorganisation de l'agence, le directeur des ressources humaines devra être en capacité de porter le processus de changement et d'accompagner l'agence dans ses évolutions et les agents vers leur nouvelle affectation.

Activités

Pilotage de l'activité de la direction :

- Porter au niveau RH les évolutions à venir de l'agence
- Proposer les politiques de ressources humaines conformément aux orientations stratégiques de l'agence
- Assurer un reporting fluide à la direction générale sur les dossiers de la direction
- Animer le dialogue sur les ressources humaines avec les directions de l'agence
- Participer à l'animation du dialogue social dans les instances représentatives du personnel ; organiser des groupes de travail avec les organisations syndicales ; préparer et participer aux négociations d'accords collectifs
- Piloter le contrôle de gestion sociale, la production des documents réglementaires, des outils de suivi et des tableaux de bord
- Définir le programme d'activités de la direction et allouer les ressources et moyens aux projets
- Déterminer les objectifs opérationnels nécessaires au bon fonctionnement de la direction
- Superviser l'ensemble des activités de la direction
- Définir et suivre le budget de fonctionnement de la direction des ressources humaines en lien avec la direction des achats et des finances
- Déterminer les évolutions de processus permettant d'accroître l'efficacité
- Impulser la rédaction et l'actualisation des procédures
- Structurer et fluidifier la circulation de l'information

Management :

- Animer les responsables d'équipes et de projets
- Développer la méthodologie de projet dans la direction
- Animer le collectif en vue de développer la transversalité interne à la direction et avec les autres directions de l'agence
- Recruter et évaluer les collaborateurs de la direction, favoriser leur développement professionnel

Participation aux différentes instances internes et externes :

- Membre du comité social d'administration, de la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail, de la commission consultative paritaire
- Membre du comité de direction de l'agence
- Relations avec les directions des ressources humaines des agences nationales de sécurité sanitaire et de santé publique

Profil recherché

Niveau Diplôme Expérience

Professionnel des ressources humaines, disposant d'une expérience significative de la fonction publique.

Bac +5 en pilotage des ressources humaines, management public, droit.

Expérience d'au moins 5 ans en management des ressources humaines en administration publique exigée.

Aptitudes et compétences

Il est attendu pour ce poste :

Au plan technique :

- Connaissance des principes de l'organisation administrative
- Connaissance du droit de la fonction publique et du droit du travail
- Connaissance des méthodes et pratiques de la gestion et du développement des ressources humaines
- Connaissance des principes de la gestion budgétaire et comptable publique
- Connaissance des méthodes et outils d'analyse des effectifs et des crédits de personnel
- Capacité à structurer et formaliser des activités et des processus de travail
- Capacité à conduire des activités opérationnelles
- Capacité de veille sur les évolutions de l'activité
- Capacité à proposer des solutions au regard des objectifs à atteindre
- Capacités rédactionnelles affirmées
- Capacité à dialoguer avec les organisations syndicales, les agents et les managers
- Disponibilité, rigueur, esprit d'initiative et réactivité
- Discrétion professionnelle, confidentialité
- Capacité à travailler en transversalité, à développer le travail collectif

Au plan managérial :

- Être force de proposition en matière de stratégie
- Capacité à proposer une organisation de travail répondant aux objectifs fixés
- Structurer et formaliser des activités, des processus de travail
- Savoir assurer un retour aux agents sur les activités et les travaux réalisés
- Savoir promouvoir et faciliter le travail collaboratif et la transversalité
- Capacité à animer des réunions d'équipe
- Savoir valoriser les compétences et les travaux réalisés par les agents
- Pouvoir identifier les sources de motivation pour les agents
- Pouvoir conseiller de façon avisée les collaborateurs
- Disponibilité : être attentif aux situations et aux personnes et répondre à leurs sollicitations dans les meilleurs délais

Pour postuler

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :
recrut@santepubliquefrance.fr